

<p>Agentes et agents de pastorale en paroisse</p> <p>ÉCHELLE SALARIALE ET REMBOURSEMENT DE FRAIS</p> <p>2019</p>

A) ÉCHELLE SALARIALE AU 1er JANVIER 2019

Années de travail Formation	0	1	2	3	4	5
#1 : Études collég. (DEC)	36 985 \$	37 285 \$	37 585 \$	37 885 \$	38 185 \$	38 485 \$
#2 : 1 certificat ou 30 crédits	38 895 \$	39 195 \$	39 495 \$	39 795 \$	40 095 \$	40 395 \$
#3 : 2 certificats ou 60 crédits	39 195 \$	39 595 \$	39 995 \$	40 395 \$	40 795 \$	41 195 \$
#4 : Baccalauréat (BAC)	40 095 \$	40 595 \$	41 095 \$	41 595 \$	42 095 \$	42 595 \$
#5 : BAC + 1 cert. ou 30 crédits	40 395 \$	40 895 \$	41 395 \$	41 895 \$	42 395 \$	42 895 \$
#6 : BAC + 2 cert. ou 60 crédits	40 695 \$	41 195 \$	41 695 \$	42 195 \$	42 695 \$	43 195 \$
#7 : Maîtrise	41 415 \$	41 915 \$	42 415 \$	42 915 \$	43 415 \$	43 915 \$

B) REMBOURSEMENT DE FRAIS

1) Montant forfaitaire pour soutien à la responsabilité parentale

300 \$ par enfant à charge âgé de moins de 18 ans, ou de 18 à 25 ans s'il est aux études à temps plein.

2) Frais de déplacement

45 ¢ le kilomètre.

3) Frais de repas

Le coût réel (taxes incluses) jusqu'à concurrence de 12 \$ chacun pour les dîners et 15 \$ pour les soupers.

La présentation d'un reçu représentant le coût réel du repas est toujours requise.

4) Frais de gardiennage

Des frais de gardiennage encourus pour du travail en soirée pourront être réclamés à concurrence de 15 \$ par soirée.

En ce qui concerne les frais encourus durant les fins de semaine, ils seront remboursés en totalité sur présentation des pièces justificatives.

5) Frais supplémentaires d'assurance automobile

La protection additionnelle pour utilisation de l'automobile dans l'exercice des fonctions est remboursable jusqu'à concurrence de 200 \$ au cours d'une même année sur présentation des pièces justificatives.